



MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE PUY DE DOME DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club :

N° d'affiliation :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club² :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du³

Date et signature du Président du Club

¹ Rayer la mention inutile

² **Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA (le mandant) peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association (le mandataire).**

³ Inscrire la date de l'assemblée générale concernée